



Réalisation de l'Etat, le **canal de Garonne** fut mis en service en 1856.

Immédiatement après, il dut faire face à la concurrence du rail sachant que sa gestion fut assurée par la Compagnie des Chemins de fer du Midi de 1858 à 1898.

Le canal de Garonne fait suite au canal du Midi, de Toulouse à Castets – en-Dorthe, ce qui permet de rejoindre l'Atlantique via la Garonne et la Gironde.

*Conférence diaporama par Jacques **PREVOT***

Contact : jqs.prevot@orange.fr

*Membre de l'Association «**Riquet et son Canal**»*